

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6074

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SARI Abdellah

Ag. 8545

Date de naissance : 22/03/56

Adresse : B<sup>3</sup> Abdellah Boutaleb Lot Nassim Rue Fz 6

Tél. : 06 63 63 64 65

Total des frais engagés

764,10

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/03/2024

Nom et prénom du malade : BEN SARI Abdellah

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Copain

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

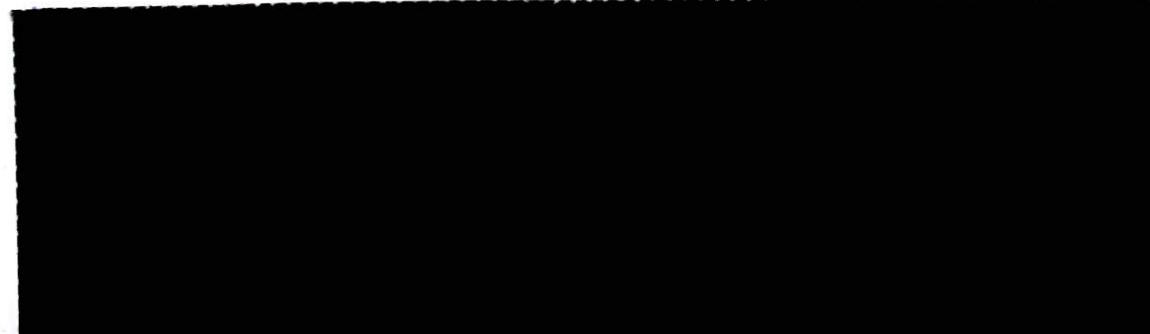
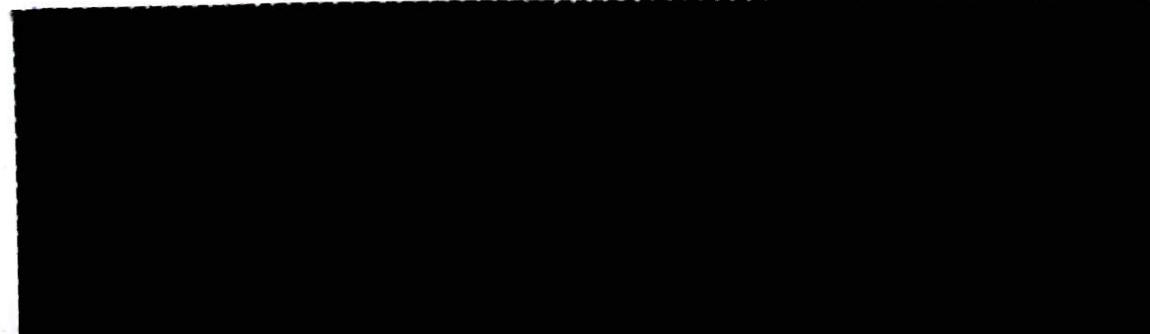
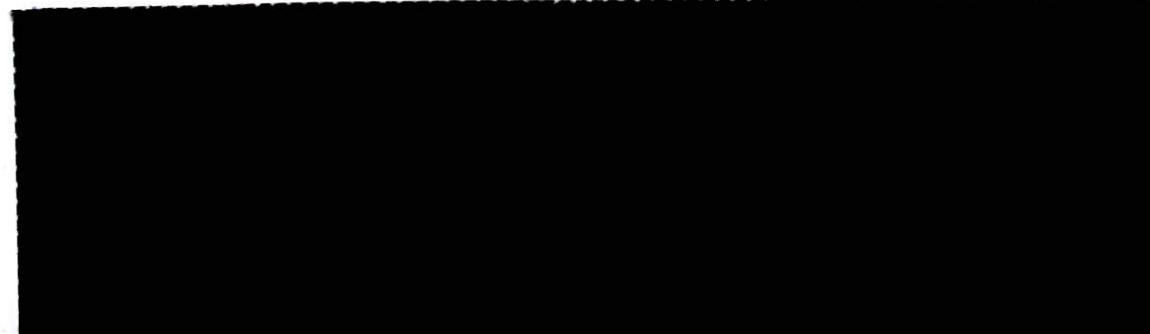
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07/03/24

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

**RES**  
**Dr. NAYME Karim**  
Signature et signature du Médecin  
attestant le Paiement des Aides  
Nassim, Lot N° 4 Route Dakhla  
- Casablanca  
I: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Br. NAYME Karim Dacth et signature du Médecin Ophtalmologie attestant le Paiement des Actes
21/03/24.	G		250 Dhs	Lot. Nassim, Lot N° 2 Route d'Almouzine - Casablanca - Tel: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du pharmacien ou du fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ROTY DAVENTY 90100 Tél. 03 83 21 18 39</i>	<i>07/03/94</i>	<i>541.10</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	*		

AUXILIAIRES MEDICAUX

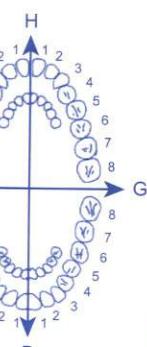
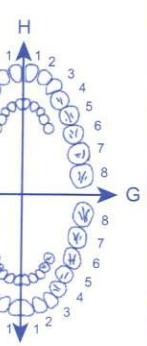
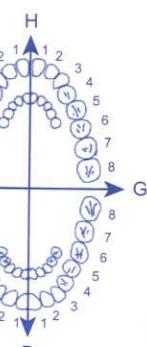
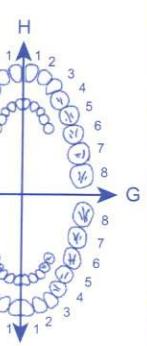
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— B 00000000 00000000 35533411 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dottor Karim NAYME

Ophthalmodiologe

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الملاحة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي و الشبكية

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 07 mars 2024

Mr. BENSARI ABDELHAKIM

CATIONORM UNI DOSE

1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 2 Mois

CORNÈREGEL

1 fois / jr le soir , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

Corneregel Gel opta 10g

ZENITHPHARMA  
AMM N° 89/15 DMP/21/NP

PPV: 76,10 dhs

Vignette

L1MA01 / 49809E300/1-MA

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca

5, شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقا) (قرنة النسيم البيضاء

📞 + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

# ڪاٽيُونورم

قطرة للعين على شكل مستحلب

ترطيب  
تحفيق الاحتكاك  
حماية  
سطح العين



30

جرعة واحدة من 0.4 مل  
بدون مواد حافظة



Santen

Importateur :

MP MAGHREB

9, AVENUE MOHAMED BELHASSAN EL OUAZZANI  
CENTRE COMMERCIAL DAR ESSALAM (1er étage)  
SOUSSI - RABAT

**PPC 219,00 DH**

Lot:

Fab:

Exp:

# ڪاٽيُونورم

قطرة للعين على شكل مستحلب

ترطيب  
تحفيق الاحتكاك  
حماية  
سطح العين



30

جرعة واحدة من 0.4 مل  
بدون مواد حافظة



Santen

Importateur :

MP MAGHREB

9, AVENUE MOHAMED BELHASSAN EL OUAZZANI  
CENTRE COMMERCIAL DAR ESSALAM (1er étage)  
SOUSSI - RABAT

**PPC 219,00 DH**

Lot:

Fab:

Exp: